



**FADBEN**

Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale

25 rue Claude Tillier - 75012 Paris

Martine Ernoult, présidente

06.17.22.84.23

A

**Monsieur Vincent PEILLON**  
**Ministre de l'Éducation nationale**

Paris, le 07 juin 2012

**Objet :** La culture de l'information et des médias au sein de l'Éducation nationale : le rôle du professeur documentaliste.

Monsieur,

M. le Président de la République, François Hollande, déclarait le 15 mai 2012 : « *Tant de choses ont changé ! Les conditions du travail de l'enseignant. Les comportements des élèves ou l'irruption de la technologie numérique dans nos vies et dans nos classes. Mais une chose est pérenne : si le savoir n'est pas le monopole du maître, celui-ci garde la responsabilité d'en ordonner le sens.* ».

Cette affirmation, exprimée à l'occasion d'un hommage à Jules Ferry, fait écho aux conclusions de plusieurs rapports officiels, dont celui du sénateur David Assouline sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse en 2008 et celui remis à M<sup>me</sup> Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille en 2009 par la commission « Construire une politique structurée d'éducation aux médias pour tous ».

Les médias numériques, omniprésents dans la société et son école, sont les produits hybrides des mondes de l'information, de la presse et de l'Internet. Ces trois domaines culturels participent de ce que l'on appelle la culture de l'information, devenue en peu de temps objet d'étude des sciences de l'information et de la communication, ainsi que des sciences cognitives. Pour de nombreux observateurs, permettre à tous les élèves, de la maternelle à l'université, d'acquérir cette culture, est devenu une priorité. Pour être efficace, cette éducation doit revêtir à l'école non seulement des formats interdisciplinaires, parce que l'information et les médias numériques irriguent toutes les dimensions de la société et tous les champs du savoir, mais également des formats d'enseignement spécifiques, afin que cette culture soit instruite sur la base de savoirs raisonnés et didactisés.

L'information-documentation est aujourd'hui devenue une discipline originale, avec des formes qui lui sont propres, s'appuyant sur le nouveau concept de "culture informationnelle", proposé par la communauté des chercheurs, pour mieux appréhender la complexification actuelle des relations entre l'enseignement, l'éducation, l'information, l'informatique et les médias ; mais de nombreuses difficultés freinent encore son développement. L'intégration disparate de compétences d'information-documentation dans les programmes des différentes disciplines scolaires rend le professeur documentaliste très dépendant des situations locales pour dispenser son enseignement, et accentue le manque de cohérence dans l'organisation des apprentissages info-documentaires, alors même qu'ils tiennent une place importante dans le socle commun.

Le système éducatif français à cette originalité et cette chance de pouvoir compter parmi ses enseignants un corps de professeurs documentalistes, habilité à faciliter les accès au savoir des élèves via une meilleure maîtrise de l'information, et à leur permettre l'accès à « la boîte noire » de l'information et des médias. C'est cette expertise et cette responsabilité pédagogiques qu'entend défendre et promouvoir notre association.

La FADBEN milite depuis 40 ans pour affirmer l'identité enseignante du professeur documentaliste au sein de l'Éducation nationale et des professions de l'information et de la documentation. Elle a fortement participé à la création du CAPES de documentation en 1989, annoncée par M. Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale, lors du 1<sup>er</sup> Congrès de l'association à Strasbourg. Cette identité enseignante du professeur documentaliste garantit la formation du futur citoyen au sein d'un contexte informationnel en pleine évolution, et l'égalité d'accès des élèves aux informations et aux médias. Le maintien de la « Documentation » dans le giron de l'IG-EVS (Inspection générale établissement et vie scolaire) n'a jusqu'ici conduit qu'à minimiser les aspects pédagogiques et à refuser la réflexion didactique dans notre discipline, au profit de problématiques relevant de la vie scolaire - gestion des flux d'élèves : le CDI comme permanence - ou de la gestion des ressources humaines, qui maintient des « faisant fonction en documentation », personnels certifiés d'autres disciplines affectés dans les CDI, sans formation préalable à l'affectation. Ce type de personnel représente toujours, 20 ans après la création du CAPES, 50% des personnels exerçant dans les Centres de Documentation et d'Information.

Le Ministère a amorcé, avant les présidentielles, sans concertation avec les professionnels du terrain, une réflexion sur les espaces documentaires en s'inspirant des Learning Centres anglo-saxons et universitaires. De nouveaux Centres de Connaissance et de Culture, évolution annoncée des actuels CDI, devraient ainsi, à terme, permettre de combler toutes les carences relatives à l'acquisition d'une culture de l'information par les élèves, au moyen d'espaces modulaires et d'une mise en contact direct des élèves avec les ressources numériques... Loin de refuser toute évolution des espaces et des ressources, la FADBEN soutient cependant que celle-ci doit impérativement s'articuler avec une nécessaire médiation enseignante et avec un curriculum exigeant.

En ce qui concerne la culture de l'information et des médias, qui mieux que le professeur documentaliste, enseignant titulaire d'un CAPES et expert de l'information dans l'établissement, peut tenir ce rôle ? C'est le message que le dernier congrès de l'association à Paris en mars 2012 - « Objets documentaires numérique : nouvel enseignement ? » - a voulu porter haut, en publiant un manifeste<sup>1</sup>, envoyé à tous les candidats à l'élection présidentielle, qui a été soutenu par des personnalités de l'éducation, des syndicats et un nombre important de nos collègues.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Ministre, de bien vouloir prendre en compte nos arguments, dont le but principal est de contribuer à l'amélioration de l'éducation des générations à venir.

La FADBEN souhaite, par la présente, vous alerter et vous faire, sans attendre, état de plusieurs dossiers qui nécessitent des décisions. Elle a de surcroît l'honneur de solliciter de votre part une audience, et espère pouvoir être reçue rapidement, afin d'échanger sur ces sujets ainsi que, plus généralement, sur les questions relatives à la culture de l'information et des médias numériques.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

*Martine ERNOULT, présidente de la Fédération  
des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale*

---

<sup>1</sup> Manifeste 2012 : Enseignement de l'information-documentation et ouverture à la culture informationnelle  
En ligne - Disponible sur <http://fadben.asso.fr/MANIFESTE-2012.html>